



Montant pension alimentaire

Par **Barbe eric**, le **17/11/2016** à **14:58**

Bonjour

Actuellement je verse une pension à madame de 135 euros

Je gagne 1300 e par mois

Suite à de nombreux désaccords pour des we à la dernière minute depuis trop d années je souhaite passer devant le jaf pour cadrer la garde

Néanmoins étant en couple avec une petite fille je crains que mon ex compagne réclame une pension plus importante

J ai lu et entendu beaucoup de choses différentes sur la part du nouveau conjoint dans la pension à verser

Quelque un aurait il une réponse concrète quand à la pension qui me sera imposé

Merci d avance cordialement